

GUIDE DES AIDES AUX COMMUNES

—
**CRTE : Contrat de Relance et de
Transition Ecologique**



A jour au 03/08/2022

PRESENTATION

Ce document vise à vous aider dans le cadre de vos recherches de subventions

Règles :

- Un financeur ne peut intervenir deux fois dans le financement d'un projet (exception préfecture)
- Le PNR étant financé par la région, leurs aides ne sont pas cumulables

Je reste à votre disposition pour vous accompagner afin de réaliser vos plans de financements

Pour me contacter :



Benjamin ZUBER
Chef de projet CRTE
(Contrats Relance et Transition Ecologique)

06 99 88 72 35
CRTE@vexinvaldeseine.fr

12, rue des Frères Montgolfier - 95420 Magny-en-Vexin
01 86 35 00 36 - www.vexinvaldeseine.fr



AIDES TRANSVERSALES

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max
<u>DETR</u>	Préfecture	20-60 Selon nombre d'habitants	3000	400000-600000
<u>DSIL</u>	Préfecture	20-80		
<u>Contrat rural</u>	Département	30		500 000
<u>Contrat d'aménagement régional (CAR)</u>	Département	20		2 000 000
<u>Contrat rural</u>	Région	40		500 000
<u>Contrat d'aménagement régional (CAR)</u>	Région	30		2 000 000

Conditions des aides :

- Le reste à charge minimal pour les aides régionales et départementales sont de 30% minimum

RÉNOVATION THERMIQUE

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Ecoles, groupes scolaires et demi-pensions Rénovation/Restauration</u>	Département	25%		1 500 000 par école ou groupe scolaire	Page 23
<u>Bonification pour la rénovation énergétique des bâtiments publics</u>	Département	+10% rénovation globale +5% rénovation par étape			Page 42
<u>Fond scolaire</u>	Département	40%		100 000	Page 25
<u>Bâtiments publics durables</u>	Région	30%-50% si photovoltaïque		200 000	
Réflexe bois-biosourcés	Région	70		80 000	Prestation d'accompagnement uniquement
<u>Développement des énergies renouvelables et valorisation des eaux pluviales</u>	PNR	40-70%	1 500	30000-60000	Page 28
<u>Prise en charge du CEP (Conseil en Énergie Partagé) (SOLIHA)</u>	PNR	50-70%		6 000	Page 22
<u>Amélioration énergétique des bâtiments publics (remplacement huisseries)</u>	PNR	40%		30 000	Page 26
<u>Amélioration énergétique des bâtiments publics (isolation)</u>	PNR	70%		30 000	Page 26

Conditions des aides :

- Les CEE (Certificats d'économie d'énergies) sont mobilisables suite au CEP (conseil en énergie partagé) SOLIHA sur notre territoire

CULTURE

Bâtiments :

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Patrimoine historique communal</u>	Département	25%		1 000 000 "Monuments historiques" 500 000 "D'intérêt régional" 200 000 Bâti non protégés	Page 54 Page 55
<u>Equipement culturels</u>	Département	25%		5 000 000 construction/extension 3 000 000 Restructuration/ réhabilitation/rénovation	Page 52
<u>Investissement culturel - Aide aux travaux et à l'acquisition d'équipements</u>	Région	30%		6 500 000	
<u>Restauration et mise en valeur du patrimoine rural remarquable</u>	PNR	50-70%	1 500	30 000	Page 32

Autre :

<u>Equipement culturels</u>	Département	25%		100 000 Matériels mobiliers 15 000 Œuvres d'art	Page 53
<u>Patrimoine historique communal "mobiliers"</u>	Département	25%		50 000 "Monuments historiques" 50 000 Mobiliers non protégés	Page 54 Page 55
<u>Aide à la conservation des archives historiques</u>	Département	25%		70 000	Page 58
<u>Investissement culturel - Aide aux investissements numériques</u>	Région	40%		1 000 000	
<u>Investissement culturel - Aide aux structures itinérantes</u>	Région	30%		1 000 000	
<u>Soutien aux initiatives culturelles locales</u>	PNR	50%		5 000	Page 43

EGLISE

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Patrimoine historique communal</u>	Département	25%		1 000 000 "Monuments historiques" 500 000 "D'intérêt régional" 200 000 Bâti non protégés	Page 54 Page 55
<u>Patrimoine historique communal</u> <u>"mobiliers"</u>	Département	25%		50 000 "Monuments historiques" 50 000 Mobiliers non protégés	Page 54 Page 55
Construction et restauration des orgues à tuyaux	Région	30%		1 000 000	
<u>Aide à la restauration du patrimoine</u> <u>immobilier protégé</u>	Région	30% "Inscrits" 20% "Classés"		1 000 000 Par tranche	
<u>Restauration et mise en valeur du patrimoine</u> <u>rural remarquable</u>	PNR	50-70%	1500	30 000	Page 32
DRAC	Etat	20% "Inscrits" 40% "Classés"			
DRAC	Etat	+10% pour travaux si fonds incitatifs et partenarial			

SPORT

2022

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Equipements sportifs</u>	Département	25%	25 000	3 000 000 Construction/Extension 1 000 000 Restructuration/ Réhabilitation/Rénovation 100 000 Equipement	Page 60
<u>Gymnase à proximité des collèges départementaux</u>	Département	35%	100 000	3 000 000 Construction/Extension 1 000 000 Restructuration/ Réhabilitation/Rénovation	Page 61
<u>Plan Sport Oxygène : Soutien aux événements sportifs Santé et bien-être</u>	Région	30%		30 000	
<u>Plan Sport Oxygène : Acquisition d'équipements sportifs Santé et bien-être</u>	Région	30%		100 000	
<u>Aide aux équipements sportifs de proximité</u>	Région	10-50%		200 000	
<u>Aide à l'achat d'équipements sportifs en faveur des personnes en situation de handicap</u>	Région	80%		100 000	
<u>Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité 2022-2024</u>	Agence nationale des sports	50-80	10 000	500 000	
<u>Bassins mobiles</u>	Agence nationale des sports				

VIDÉOPROTECTION



Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Aide à la vidéoprotection</u>	Département	30-35%		1 000 000 par an	Page 46
<u>Soutien à l'équipement en vidéoprotection</u>	Région	30-35%		15000 par caméra	
<u>Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et les subventions CERFA</u>	Etat	20-50%		500 000	

CONSTRUCTION

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Equipement publics</u>	Département	25%		5 000 000 Construction/Extension	Page 48
<u>Equipement culturels</u>	Département	25%		5 000 000 Construction/Extension	Page 52
<u>Acquisition de structure modulaires (Ecoles et accueil de loisir sans hébergement)</u>	Département	25%		60 000 Par classe ou locaux	Page 22
<u>Ecoles, groupes scolaires y compris demi- pension</u>	Département	25%		600 000 par classe Construction / Extension ou Reconstruction d'écoles et de groupes scolaires 400 000 Construction / Extension ou Reconstruction de demi- pension	Page 24
<u>Lutte contre la désertification médicale</u>	Département	25%		3 000 000 Construction / Extension / Acquisition	Page 11
<u>Equipements sportifs</u>	Département	25%		3 000 000 Construction/Extension	Page 60
<u>Centres sociaux</u>	Département	25%		1 000 000	Page 12
<u>Diagnostic environnement-énergie dans la construction publique</u>	PNR	70%	1 500	15 000	Page 24
<u>Développement des énergies renouvelables et valorisation des eaux pluviales</u>	PNR	40-70%	1 500	30000-60000	Page 28
<u>Restauration des murs et des façades</u>	PNR	50-70%	1 500	30 000	Page 34

MOBILITÉ

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>ARCC voirie</u>	Département	30%		250 000 Voie 150 000 Enfouissement seul 400 000 Voie + enfouissement	Page 16
<u>ARCC école</u>	Département	50%		100 000	Page 17
<u>Développement de l'économie par la revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement</u>	Département	25%		1 000 000	Page 50
<u>Restauration et valorisation de chemins de randonnée (inscrits au PDIPR)</u>	Département	40%		100 000	Page 38
<u>Développement des infrastructures et services favorisant l'usage du vélo : études et travaux</u>	Département	25%		550/ml	Page 18
<u>Réseau express vélo régional (RER Vélo)</u>	Région	60%			
<u>Plan Vélo régional</u>	Région	25-50%			
<u>Signalétique communale</u>	PNR	70%		24 000	Page 36
<u>Aide au développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée</u>	PNR	70%	1 500	30 000	Page 37

ECLAIRAGE PUBLIC



Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Rénovation énergétique de l'éclairage public</u>	Département	25%		200 000 Majoration de 150 000 si enfouissement	Page 41
<u>Études pour un schéma directeur d'éclairage public</u>	Région	50%		50 000	
<u>Modernisation de l'éclairage public (travaux)</u>	Région	20-30%		150 000	
<u>Amélioration de l'éclairage public</u>	PNR	60%	1 500	30 000	Page 30
CEE	Autre 1				

GESTION DE L'EAU

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Eau potable</u>	Département	40%		2 000 000	Page 29
<u>Assainissement des eaux usées</u>	Département	40%		150 000 Etudes 1 500 000 Réseaux 10 000 000 Station d'épuration	Page 31
<u>Milieux aquatiques</u>	Département	25%		1 500 000	Page 33
<u>Inondations</u>	Département	25%		1 000 000	Page 34
<u>Eau et milieux aquatiques et humides</u>	Région	40-50%		80 000 400 000	
<u>Programme eau climat</u>	AESN				Page 103

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

Nom de l'appel à projet	Porteur	Taux	Valeur min	Valeur max	Commentaire
<u>Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvages</u>	Département	25%		200 000	Page 28
<u>Protection et valorisation des espaces naturels sensibles locaux</u>	Département	25% 40% pour les sites prioritaires		200 000 Acquisition foncière 100 000 Travaux	Page 36
<u>Solutions fondées sur la nature en ville</u>	Département	25%		500 000	Page 39
<u>100 îlots de fraîcheur</u>	Région	50%		250 000	
<u>Reconquête de la biodiversité</u>	Région	70%		200 000	
<u>Acquisition de terrains en milieux naturels sensibles</u>	PNR	80%	1500	30 000	Page 5
<u>Réalisation de diagnostic, plan de gestion - Travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique</u>	PNR	80%	1500	30 000	Page 7
<u>Diagnostic, restauration et plantation de haies, bosquets, plantations d'alignement, arbres isolés</u>	PNR	70-80%	1000	30 000	Page 9
<u>Diagnostic, restauration et plantation de vergers</u>	PNR	70-80%	1000	15000-30000	Page 11
<u>Aménagements paysagers ruraux</u>	PNR	50-70%	1500	30 000	Page 13
<u>Mise en place d'une gestion différenciée des espaces communaux</u>	PNR	70%	1500	20 000	Page 15
<u>Études de paysage, d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture durables</u>	PNR	70%	1500	30 000	Page 17
<u>Prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques - aide au conseil</u>	PNR	70%	500	2 500	Page 39
<u>Prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques - aide à l'investissement</u>	PNR	40%		15 000	Page 41